

Entreprises controversées



LES LISTES NOIRES
D'INVESTISSEURS
CHANGENT-ELLES
LA DONNE ?

5 juin 2013

Exclusion normative et listes noires analysées

- **Exclusion normative**
54 % de croissance en Europe de 2009 à 2011
- **France :**
Encours 2012 :
1300 milliards d'€
10 fois plus en 2 ans
- **Panel**
19 investisseurs
Encours :
1500 milliards d'€





Typologie des stratégies

- **Exclusion simple :**

5 investisseurs institutionnels (Benelux)

Objectif principal : protéger sa réputation

- **Dialogue et exclusion :**

7 investisseurs institutionnels (Pays Bas et Danemark)

Objectif principal : se prémunir d'un risque affectant la valeur des entreprises dont ils sont actionnaires

- **Engagement et exclusion en dernier recours :**

7 investisseurs institutionnels (Norvège, Suède et Pays-Bas)

Objectif principal : faire pression sur l'entreprise pour qu'elle change ses pratiques



Typologies des violations des droits humains

- **Violations des droits de l'homme au travail**

Le manque de liberté syndicale est beaucoup plus souvent pointé du doigt que la chaîne de sous-traitance

- **Violations des droits des communautés locales**

Cas concret de perte de licence d'opération dans le secteur extractif mais aussi mise en cause de TEPCO

- **Violations et complicité de violations dans des territoires sous embargo**

Définitions variables d'un investisseur à l'autre
Notion de contribution indirecte à des violations

Mise à l'index : l'exemple Walmart



- 3^{ème} entreprise mondiale exclue par 14 investisseurs représentant 1065 Mds€ pour discrimination syndicale et conditions de travail chez ses sous traitants
- Controverses datant de plus de dix ans, vaines tentatives d'engagement auprès de Walmart

Liberté d'expression : Yahoo !

- Exclusion par deux investisseurs représentant 45 Mds€
- Complicité dans l'arrestation et l'emprisonnement de dissidents chinois
- Création de :
 - la « Global Network Initiative »
 - le Yahoo Human Rights Fund



Pollution de l'Amazonie : Chevron

- Chevron est exclue pour plusieurs motifs
- Une amende de plus de 18 Mds de dollars pour pollution de l'Amazonie
- Une stratégie d'attaque des investisseurs responsables pour complicité avec les ONG



Pollution du delta du Niger : Shell

- Shell est placée sous surveillance par les investisseurs pour sa responsabilité au Niger mais pas exclue
- Elle est mise en cause pour pollution du delta et complicité dans l'exécution des opposants
- Les investisseurs sont ciblés par les ONG.
- Shell met en avant :
 - ses actions de remédiation
 - sa responsabilité partielle
 - la situation locale



Maison mère et filiale : PetroChina

- Mise en cause pour complicité avec les exactions des régimes birmans et soudanais
- La cible est la compagnie publique chinoise CNPC
- L'exclusion vise sa filiale cotée PetroChina
- Elle oblige indirectement CNPC à s'expliquer.



Droit des peuples : Vedanta

- Compagnie anglo-indienne, Vedanta a voulu exploiter un site sacré des Dongria Kondh dans la région d'Orissa en Inde.
- Elle a perdu sa licence d'exploitation, son investissement dans les infrastructures locales et son cours boursier a été impacté.
- Ses recours juridiques n'ont toujours pas abouti.





Conclusion

- La participation des investisseurs aux divers modes de protestation contre les pratiques condamnables des multinationales a une influence certaine mais difficile à mesurer
- Les listes noires auraient plus de poids si elles répondaient à des actions communes
- L'influence décisive consiste à coupler engagement actionnarial et exclusion en cas d'échec.
Seuls quelques investisseurs responsables emblématiques (Fonds norvégien, Fonds néerlandais APG) ont ce type de démarches envers les entreprises controversées.